OCTOBRE 2026 • n° 72

LA LETTRE

DU SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'ÉCHAFAUDAGE, DU COFFRAGE ET DE L'ÉTAIEMENT



édito

Laurent ST-JEAN
Président du SFECE

« QUAND LE BÂTIMENT VA, TOUT VA » : UN ADAGE À NE PAS OUBLIER

« Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles. » Malheureusement, notre profession a dû faire sien cet adage bien connu depuis quelques temps déjà. Et si une éclaircie semblait encore possible au début de l'année 2026, les dernières perspectives économiques connues ne nous encouragent pas à espérer un changement de direction du vent à court terme.

En effet, rares sont les bonnes nouvelles sur le front économique, que cela soit sur le secteur du bâtiment ou de l'industrie. Et si l'on peut juger que les causes de ce ralentissement non anticipé sont exogènes – la crise au Moyen-Orient en étant une majeure – il est probable que la campagne pour l'élection présidentielle en France va nous faire rentrer dans une période où l'attentisme prévaudra.

Faut-il sombrer pour autant dans le découragement ? L'histoire nous montre que ces cycles sont réguliers et que, même si la période de crise actuelle est particulièrement longue et imprévisible, le poids du bâtiment dans le secteur économique est tel qu'il ne peut être laissé de côté. Et certains candidats à la présidence l'ont bien compris.

Logiquement, ils étaient nombreux à déambuler dans les allées du dernier salon Batimat où nos professions étaient fortement représentées. Même si les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, cette séquence aura peut-être servi de révélateur pour certains. Il n'est en effet jamais trop tard pour se confronter à la réalité d'un secteur économique tel que le nôtre. Il y a urgence désormais pour que le bâtiment revienne sur le haut de la pile de nos futurs décideurs, et le salon Batimat était une formidable occasion de le rappeler.

Cet adage sur le bâtiment résume à merveille le rôle de locomotive de nos métiers dans l'économie française. Celui-ci, tous les candidats devraient bien le connaître !

ÉVÉNEMENT/COMMUNICATION

BATIMAT 2026 : PAS DE STAND POUR LE SFECE MAIS UNE PRÉSENCE SUR CEUX DES ADHÉRENTS

Le salon BATIMAT s'est tenu du 28 septembre au 1er octobre à Paris expo Porte de Versailles.

Pour cette édition, le SFECE n'avait pas fait le choix d'être présent sur un stand estampillé, mais était bel et bien représenté sur celui de ses adhérents. Un corner au nom du Syndicat était disposé sur une quinzaine de stands avec une sélection de publications représentatives de son action, dont un nouveau support de prospection qui marque le départ d'une campagne de recrutement d'adhérents. L'équipe des permanents avec notamment le responsable métier et la responsable formation est allée à la rencontre des entreprises pour échanger et répondre à leurs questions.

MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGES CONFIRMÉ : **MARC SA MISE SUR LA QUALIFICATION**

Depuis trois ans, MARC SA mise sur la formation pour accompagner la montée en compétences de ses équipes. L'objectif : renforcer le professionnalisme des collaborateurs, consolider leur maîtrise du métier et leur donner les clés pour s'inscrire durablement dans leurs missions.
Dans cette optique, l'entreprise a conçu, en partenariat avec un organisme de formation habilité SFECE, un parcours de formation sur mesure préparant à l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Monteur d'échafaudages.
Rencontre avec Frank QUÉLENNEC, responsable du secteur échafaudages (composé de 5 sites : Brest, Cherbourg, Nantes, Lorient et, Toulon) pour l'agence MARC SA de Brest (Groupe MARC), Alice FONTANA, responsable des ressources humaines de l'agence de Brest et Aurore BACONNET, en charge de la formation pour l'agence de Brest.


Frank QUÉLENNEC.


Alice FONTANA.


Aurore BACONNET.

SFECE : Vous présentez des collaborateurs au CQP monteur d'échafaudage depuis trois ans, quel a été le déclencheur ?
Frank Quélennec : Après la crise sanitaire, nous avons rencontré des difficultés croissantes pour recruter des monteurs d'échafaudages expérimentés. Face à ce constat, nous avons choisi de renforcer notre politique de formation afin de préserver nos savoir-faire, développer les compétences en interne et préparer le renouvellement de nos équipes. Notre démarche consiste à identifier les potentiels parmi les intérimaires que nous accueillons, puis à leur offrir un véritable parcours professionnel. Nous ne recrutons pas uniquement pour répondre à un besoin immédiat ; nous investissons dans des talents que nous souhaitons faire grandir au sein de l'entreprise.
Alice Fontana : Aujourd'hui, trouver des monteurs d'échafaudages qualifiés est particulièrement difficile. Les compétences requises sont rares, et les profils expérimentés se raréfient sur le marché. Chez nous, les collaborateurs démarrent généralement en tant qu'intérimaires. Ils viennent souvent d'autres secteurs d'activité, donc ils doivent apprendre petit à petit les gestes techniques, mais aussi les réflexes de sécurité indispensables à ce métier exigeant. Nous avons donc fait le choix de créer notre propre parcours de formation, pensé pour coller aux exigences du métier et aux besoins de l'entreprise.

> « Nous investissons dans des talents que nous souhaitons faire grandir au sein de l'entreprise. »
> *Frank Quélennec*

SFECE : C'est donc un véritable plan de carrière qui s'ouvre aux stagiaires !
Alice Fontana : Absolument. Nous offrons un plan de carrière aux jeunes à la recherche d'un métier ou aux personnes en reconversion professionnelle qui arrivent chez nous. Une formation avec à la clé une certification et des perspectives d'évolution en interne. Avec l'expérience et les compétences acquises, il est tout à fait possible de progresser vers des postes de chef d'équipe, puis de chef de chantier. Notre ambition est de montrer que ce métier offre de véritables opportunités de carrière et qu'il peut être un tremplin vers une évolution professionnelle.

SFECE : Comment détectez-vous les talents ? Quels sont les profils recherchés ?
Frank Quélennec : Nous recherchons avant tout des personnes motivées, rigoureuses et désireuses de s'investir dans un projet professionnel. La sélection s'effectue en plusieurs étapes afin d'évaluer la motivation, le comportement en équipe, le savoir être, le respect des consignes de sécurité et la capacité d'apprentissage. Lorsque nous engageons un collaborateur dans ce parcours, nous souhaitons avoir la certitude qu'il dispose du potentiel nécessaire pour réussir et évoluer durablement dans l'entreprise.

SFECE : Comment les stagiaires sont-ils pris en charge ?
Frank Quélennec : Ils suivent une formation sur-mesure, conçue en interne, de quatre semaines consécutives, après quoi ils rejoignent les équipes pendant six mois avant d'être présentés au CQP pour valider leur cursus. Cette alternance entre apprentissage et terrain leur permet d'acquérir progressivement les compétences techniques, les bonnes pratiques de sécurité et les réflexes professionnels indispensables au métier.
Juste avant l'examen, nous organisons une semaine de formation complémentaire pour reprendre l'ensemble des acquis. Cette méthode engagée il y a trois ans, nous comptons bien la poursuivre. Notre taux de réussite est de 100 %, et les monteurs d'échafaudages passés par cette filière s'en montrent très satisfaits.



Exemple de réalisation de l'entreprise. Photo doublement primée de Manolo LE FLOCH - Chef de chantier.

SFECE : Vous travaillez avec un organisme de formation habilité SFECE, comment la collaboration se passe-telle ?

Alice Fontana : Nous avons retenu Positiv'Formation pour nous accompagner. Cet organisme propose des formations spécialisées dans les travaux en hauteur et d'accès difficiles, dont certaines très spécifiques comme les travaux sur cordes, une expertise qui a motivé notre choix.

Frank Quélennec : Ses formateurs sont issus du terrain et disposent d'une expérience concrète du métier. Cette connaissance opérationnelle leur permet d'aller bien au-delà de la théorie et d'aborder des sujets essentiels tels que l'organisation d'un chantier, le balisage, la prévention des risques ou encore les bonnes pratiques de montage. Cette légitimité favorise une excellente adhésion des stagiaires, qui se reconnaissent dans le parcours et l'expérience des formateurs.

Alice Fontana : Pour rebondir sur ce que dit Frank, ces « bons gestes » sont d'autant plus importants que les collaborateurs les plus expérimentés s'appuient parfois sur des habitudes de travail acquises au fil des années. Leur savoir-faire dans le montage d'un échafaudage n'est plus à démontrer, mais il est toujours utile d'actualiser régulièrement certains réflexes essentiels afin de maintenir les meilleurs standards de sécurité.

SFECE : Justement, cette démarche crée-t-elle une émulation en interne ?

Frank Quélennec : Oui, clairement. Aujourd'hui, sur l'ensemble de nos monteurs, plus de 20% sont titulaires d'un CQP, et nous poursuivons notre objectif de montée en compétences de l'ensemble de nos équipes. Cette dynamique bénéficie autant aux nouveaux arrivants qu'aux collaborateurs plus expérimentés. Les échanges entre générations favorisent le partage d'expérience, l'harmonisation des pratiques et une meilleure appropriation des standards de sécurité. Nous constatons également un impact positif sur le fonctionnement des équipes et sur la qualité des interventions réalisées sur les chantiers.

Alice Fontana : En effet, les plus anciens nous demandent également de suivre cette formation. Ils réalisent qu'il existe des façons de faire qui les préserveraient davantage, notamment sur le plan physique, la prévention étant un volet central du programme. Nos encadrants, de leur côté, sont satisfaits de disposer de collaborateurs qualifiés et immédiatement opérationnels, ce qui évite bien des tensions.

Aurore Baconnet : Aussi, il est essentiel pour nous d'intégrer rapidement les stagiaires sur nos chantiers, pour qu'ils apprennent aux côtés de leurs collègues le plus tôt possible et ainsi favoriser une bonne cohésion d'équipe.

SFECE : Comment élaborez-vous les formations avec l'Organisme de Formation ?

Frank Quélennec : Nous leur transmettons un cahier des charges détaillant nos attentes, et ils nous font une proposition que nous ajustons ensemble. Les stagiaires sont ensuite encadrés par le formateur, avec un volet théorique qu'ils mettent directement en pratique.

Aurore Baconnet : Technique, prévention et sécurité sont les trois grands axes du programme, personnalisés selon nos besoins.

Alice Fontana : Une salle leur est réservée pendant les quatre semaines de formation, ainsi qu'une zone technique équipée pour réaliser des montages d'échafaudages.

SFECE : Quels changements constatez-vous au quotidien ?

Frank Quélennec : Disposer de personnel « qualifié » CQP reste un vrai atout pour l'image de marque de l'entreprise. La qualification du personnel demeure un critère important, même lorsqu'elle n'est pas formalisée dans les appels d'offres, en particulier pour les chantiers de long terme. Cette formation sur mesure nous permet de disposer de collaborateurs parfaitement alignés avec les exigences techniques, organisationnelles et sécuritaires de MARC SA. Les bénéfices sont visibles au quotidien : meilleure qualité d'exécution, plus grande autonomie des équipes, respect renforcé des procédures et amélioration continue des pratiques professionnelles.

Au-delà de la technique, nous cherchons à faire de la sécurité un véritable réflexe. Un bon compagnon n'est pas seulement celui qui monte un échafaudage efficacement ; c'est celui qui le fait dans le respect permanent des règles de sécurité. « Un bon compagnon, c'est celui qui monte bien, et sûr ! »

SFECE : Au-delà de l'acquisition de compétences quels avantages y a-t-il à détenir un CQP ?

Alice Fontana : L'obtention du CQP constitue une reconnaissance officielle des compétences acquises. Elle s'accompagne d'une reclassification immédiate au niveau ouvrier professionnel et d'une progression salariale correspondante. C'est également une étape importante dans le parcours

professionnel du collaborateur, qui peut ensuite accéder à d'autres formations et envisager des évolutions vers des fonctions d'encadrement.

SFECE : C'est un vrai investissement dans une démarche RH ? Quels sont les bénéfices pour les entreprises ?

Frank Quélennec : Former nos collaborateurs selon nos besoins, sécuriser nos compétences et préparer l'avenir de l'entreprise représentent effectivement un investissement important. Cependant, cet investissement nous permet de garantir à nos clients un haut niveau de qualité, de renforcer notre attractivité et d'assurer la pérennité de nos savoir-faire dans un contexte où les compétences deviennent de plus en plus rares. Cette démarche nous aide également à anticiper les besoins futurs, à valoriser les talents internes et à construire une vision à long terme de notre développement. Notre ambition est claire : faire en sorte que, demain, l'ensemble de nos collaborateurs dispose d'une qualification reconnue et bénéficie d'un parcours de formation lui permettant d'évoluer tout au long de sa carrière chez MARC SA. Notre objectif, à terme, est que 100 % de nos collaborateurs soient formés et titulaires d'un CQP.

MARC SA en bref

Fondée en 1876, l'entreprise MARC SA est positionnée dans le secteur des travaux publics et du bâtiment en Bretagne. Implantée à Brest, Rennes, Cherbourg et Lorient, elle regroupe plus de 400 collaborateurs, au service des métiers de l'aménagement urbain, rural, routier, ferroviaire, fluvial, maritime, industriel et de l'environnement. Filiale du groupe Gagneraud, MARC SA, regroupe sept activités dont l'échafaudage qui représente plus d'un tiers des collaborateurs et essentiellement positionnée sur les chantiers de réparation et construction navale militaire sur ses sites de Cherbourg, Lorient, Brest et Toulon aux côtés d'activités dans l'industrie, le bâtiment, le génie civil, les monuments historiques…

COMPLÉMENT D'INFORMATION ! LE CQP MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGE POUR RENFORCER LA FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

Dans le cadre de sa politique de ressources humaines, l'entreprise MARC SA a fait le choix d'investir durablement dans ses collaborateurs en les accompagnant dans le développement de leurs compétences et de leur parcours professionnel. Pour concrétiser cet engagement, elle leur propose de préparer et d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Monteur d'échafaudage, porté par le SFECE et reconnu par la branche professionnelle du Bâtiment et des Travaux Publics.



Véritable levier de professionnalisation, le CQP Monteur d'échafaudage permet aux collaborateurs de faire reconnaître officiellement leurs compétences, de renforcer leur expertise métier et de valoriser leur expérience professionnelle. Cette certification, directement liée aux missions exercées au sein de l'entreprise, répond à la fois aux besoins de développement des salariés et aux enjeux de performance de l'organisation.



Une vraie démarche d'entreprise

En favorisant l'accès à cette qualification reconnue par la profession, Marc SA démontre sa volonté d'investir dans ses salariés et de les accompagner dans leur évolution de carrière. Cette démarche contribue à renforcer leur engagement, leur sentiment de reconnaissance et leur attachement à l'entreprise. Le CQP constitue ainsi un outil stratégique de fidélisation des talents, tout en garantissant le développement des compétences nécessaires à la pérennité et à la compétitivité de l'entreprise.

Des organismes de formation habilités pour accompagner les entreprises

Par ailleurs, afin de faciliter cette démarche, le SFECE a habilité 16 organismes de formation en mesure d'accompagner les entreprises et leurs collaborateurs tout au long du parcours de certification. Cet accompagnement assure un suivi adapté et favorise la réussite des candidats dans l'obtention du CQP. La liste des organismes de formation habilités ainsi que les informations relatives au dispositif sont disponibles sur le site internet du SFECE, permettant aux entreprises et aux salariés d'identifier facilement l'organisme le plus adapté à leurs besoins.

Pour tous renseignement, merci de contacter Samia MESSACI : messacis@groupemetallerie.fr

LAURENT ST-JEAN RÉÉLU PRÉSIDENT DU SFECE

Le nouveau Conseil d'administration du SFECE (Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage-Étaiement et des Systèmes Motorisés), élu le 4 juin dernier, a renouvelé sa confiance à Laurent ST-JEAN pour un second mandat de trois ans, lors de son élection du 7 juillet 2027.



Directeur Général Adjoint de RETOTUB, entité du Groupe DUO SERVICE, Laurent ST-JEAN entame ce nouveau mandat avec l'expérience acquise au cours de ses trois premières années de présidence. Fort d'une connaissance approfondie de la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et d'une vision renouvelée du rôle du Syndicat, il entend poursuivre les actions engagées tout en renforçant le positionnement stratégique du SFECE.

Une dimension plus stratégique au Syndicat

Au cours de son premier mandat, le Syndicat a enregistré des avancées significatives, notamment en matière de prévention des risques sur les chantiers, de développement de la formation professionnelle et de promotion des métiers de la filière. Tout en poursuivant ces actions opérationnelles, Laurent ST-JEAN souhaite désormais donner une dimension plus stratégique à l'action du SFECE afin de renforcer la représentation des filières métiers auprès des professionnels, des maîtres d'ouvrage, des donneurs d'ordres et des pouvoirs publics.

Son programme s'articule autour de cinq axes majeurs :

- Optimiser le fonctionnement du Conseil d'administration, afin de favoriser des décisions plus stratégiques, plus rapides et plus efficaces.
- Garantir une représentation équilibrée des différentes sections métiers, pour que chaque filière bénéficie de la même écoute et du même niveau de représentation.
- Clarifier et valoriser les offres et services du Syndicat, tant auprès des adhérents que des entreprises susceptibles de rejoindre le SFECE. Le Syndicat dispose de nombreux atouts qu'il convient de mieux faire connaître.
- Développer une communication institutionnelle et politique au service des professions représentées, afin de faire entendre la voix de la filière sur les grands sujets d'actualité, notamment ceux liés à la sécurité des équipements.
- Poursuivre le travail de représentation au sein de la FFB, afin de renforcer la place des métiers de l'échafaudage, du coffrage-étaiement et des systèmes motorisés au cœur des enjeux de la construction.

> « Représenter nos filières métiers est la raison d'être de mon engagement. Ce second mandat s'inscrit dans une volonté de porter encore plus fortement la voix de nos professions auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs. »

Qui est Laurent ST-JEAN ?

Âgé de 50 ans, Laurent ST-JEAN est ingénieur de production, diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes. Il est Directeur Général Adjoint de RETOTUB et Directeur des systèmes d'information de l'ensemble des filiales du Groupe DUO SERVICE.
Administrateur du SFECE depuis neuf ans, il a été élu Président du Syndicat en 2023 avant d'être reconduit dans ses fonctions pour un second mandat en 2026.

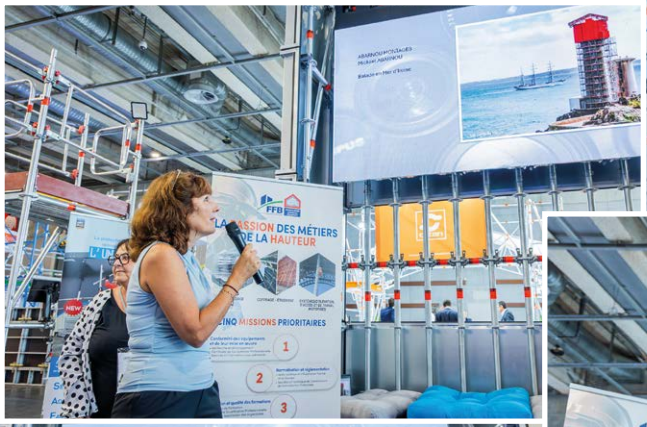
REMISE DES RÉCOMPENSES DU CONCOURS PHOTOS GRAND ANGLE 2026 SPÉCIAL BATIMAT !

À cette occasion, le SFECE, après l'Assemblée générale du 4 juin a remis onze nouveaux prix : les prix des adhérents dans les trois catégories "Insolites", "Extérieurs" et "Intérieurs", le prix des journalistes, le prix du photographe.
Laurent ST-JEAN qui présidait la cérémonie a rappelé dans son discours d'ouverture la genèse du concours et ses objectifs dans le cadre de la valorisation des métiers. Il a également souligné le taux de participation et la qualité des images avant de conclure en lançant un défi : faire encore mieux pour les 60 ans du SFECE qui seront célébrés à Lyon les 2 & 3 juin 2027.
Voici quelques photos de la remise des prix.













➜ Pour voir les photos lauréates, rendez-vous dans le site Internet : https://www.echafaudage-coffrage-etaiement.org/concours-photos-grand-angle-2026-les-resultats/

Réalisation : Planète Graphique Studio - Crédits photos : © MARC SA - © MANU MOVIES